

## Nouveau membre au sein du conseil d'administration d'artsnb et renouvellement du mandat de la présidente

**Le 4 décembre 2019 – Fredericton** - Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (**artsnb**) est fier d'annoncer qu'un des derniers sièges vacants de son conseil d'administration est désormais occupé par Mélanie Parent. De plus, le mandat de la présidente, Carol Collicutt, a été renouvelé pour une deuxième fois.



**Mélanie Parent** est une artiste visuelle, de la région de Restigouche, membre de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick. Elle a fait ses études en Arts Visuels à l'Université de Moncton ainsi qu'au Collège McKenzie d'art et de design. Son travail a été présenté dans plusieurs expositions solos et collectives un peu partout dans la province. Professionnelle du développement culturel communautaire depuis plusieurs années, elle gère maintenant son propre centre artistique multidisciplinaire. Mélanie est l'une des membres d'origine, fondatrices du comité exécutif Symposium BDC, qui a vu le jour en 2014.



**Carol Collicutt**, artiste visuelle habitant la région de Fredericton, s'implique au sein de la communauté artistique de Fredericton et du Nouveau-Brunswick, à travers divers comités, organismes et conseils d'administration. Le mandat de Carol a été renouvelé pour un autre mandat et elle a été réélue en tant que présidente du conseil d'administration.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est composé de neuf membres, assurant un équilibre entre les femmes et les hommes, les cinq régions de la province, les diverses communautés linguistiques et autochtones ainsi que les différentes disciplines artistiques. Pour plus de renseignements à propos des membres du conseil d'administration, visitez le site Internet d'artsnb au <http://artsnb.ca/site/fr/a-propos-de-nous/membres-du-conseil-dadministration/>.

### Contact media :

**Joss Richer (Directeur général):** [direct@artsnb.ca](mailto:direct@artsnb.ca) ou 506-478-4610

**Carol Collicutt (Présidente):** [chamilto@nbnet.nb.ca](mailto:chamilto@nbnet.nb.ca) ou 506-455-2655

*Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a le mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province.*